

Date de convocation :
03 avril 2024

Date d'affichage :
03 avril 2024

Nombre de
conseillers
En exercice : 19
Présents : 12
Votants : 16

L'an deux mille vingt-quatre le dix avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Erme Outre et Ramecourt, s'est réuni après convocation, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NORMAND Alain, Maire.

Étaient présents : M. BÉZIERS Laurent - Mme CAUJOLLE Sandrine - M. COINTE Frédéric - Mme DEHOVE Claude - Mme DIEN-BRÉANT Céline - Mme GILLET Nadine - M. GOSSET Cyril - M. NORMAND Alain - M. REMY Michel - M. THIRAULT Alexis - M. THIRAULT Damien - M. UGOLETTI Olivier -.

Absents excusés : M. RAULIN Patrick (pouvoir à M. BEZIERS Laurent) - Mme REGNIER Aurélia (pouvoir à Mme GILLET Nadine) - Mme REMY Élisabeth (pouvoir à M. COINTE Frédéric) - Mme LOUIS Chantal (pouvoir à Mme DEHOVE Claude) - M. LECUYER Damien - Mme THÉPAUT Chrystel - Mme VARUTTI Emilie

Absents :

M. Alexis THIRAULT a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

15-4-2024
COMPTE DE
GESTION 2023 DU
POLE ARTISANAL

En application de l'article 2121-31 du CGCT, Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2023 du budget du pôle artisanal transmis par le trésorier et visé par la Direction Générale des Finances Publiques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à **l'unanimité** des suffrages exprimés,

DECLARE que le compte de gestion 2023 du budget du Pôle Artisanal n'appelle aucune observation ni réserve de sa part,

APPROUVE le compte de gestion 2023 du budget du Pôle Artisanal dressé par le Comptable public.

.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Publié sur le site internet
le : 18/04/2024
Envoyé en Préfecture le :
17/04/2024
Reçu en Préfecture le :
17/04/2024
Identifiant de
télétransmission :

Alexis THIRAULT,
Le secrétaire de séance.

Alain NORMAND,
Le Maire.

Alain NORMAND
Le Maire,